



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 22 février 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Je déplore que, pour justifier son abstention, le groupe socialiste ait cru devoir falsifier la vérité.

Il est de notoriété publique qu'à l'initiative de Philippe SEGUIN, un groupe de députés RPR, dont je faisais partie, s'est opposé au Traité tout au long de la procédure législative, puis référendaire.

J'ai ensuite mené campagne activement pour le Non au referendum, contre l'avis de la direction de mon parti, défendant ainsi jusqu'au bout mes convictions.

Le groupe socialiste pourra utilement retrouver dans les archives de l'Assemblée Nationale mon nom parmi ceux qui ont voté, le 5 mai 1992, l'exception d'irrecevabilité défendue par Philippe SEGUIN. Ce vote était un engagement fort pour la défense d'une Europe politique qui, à nos yeux, faisait défaut dans le Traité de Maastricht.